

*Questions orales*

Dans le cas particulier des exportations de Gaz métropolitain, ces faibles quantités poursuivent tout simplement des livraisons qui s'effectuent depuis déjà un certain temps, et n'ont pour but que de maintenir les exportations au niveau promis à partir de gaz excédentaire.

\* \* \*

**L'ENVIRONNEMENT****LE SUCCÈS DE LA CAMPAGNE DE PUBLICITÉ RELATIVE AUX PLUIES ACIDES**

**M. Maurice Foster (Algoma):** Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Environnement. Étant donné qu'une bonne part des pluies acides qui tombent au Canada ont pour origine les rejets du Midwest américain, et que le ministre a signé avec les États-Unis une lettre d'intention et lancé une campagne de publicité à l'intention des touristes américains venant au Canada, le ministre peut-il nous dire si le Canada réussit dans une certaine mesure à atteindre et à convaincre les responsables américains des dangers pour le Canada des pluies rendues acides par les rejets américains?

**L'hon. John Roberts (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement):** Oui, madame le Président. Je pense que nous obtenons certains résultats, même si, de toute évidence, il reste beaucoup à faire. C'est ainsi que, récemment, j'ai eu le grand plaisir de recevoir une lettre par laquelle 90 membres du Congrès américain environ manifestaient les préoccupations que leur causent ces pluies acides et leur désir de défendre notre point de vue à cet égard. Je pense que cette prise de position faisait probablement suite à la visite à Washington du sous-comité de la Chambre des communes qui s'occupe, sous la présidence du député de Sault-Sainte-Marie, des pluies acides. Je me félicite du travail de ce sous-comité et des résultats positifs qu'il a ainsi obtenus.

\* \* \*

**LA CONSTITUTION****LE PROJET DE RÉSOLUTION—LE STATUT DU YUKON ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST**

**M. Dave Nickerson (Western Arctic):** Madame le Président, j'ai une question à poser au premier ministre. A toutes les conférences de premiers ministres convoquées pour étudier la constitution, le Yukon et les territoires du Nord-Ouest se sont vu refuser le droit de parole. Et voici que maintenant, par ce recours odieux à la clôture, le gouvernement veut également m'empêcher de me faire entendre sur les questions constitutionnelles du grand Nord. Il me semble que le gouvernement tient à n'entendre personne qui représente cette partie du pays.

Pourquoi le premier ministre insiste-t-il à inscrire et à consacrer dans la constitution—car c'est bien cela croyez-moi que va donner l'article 29(1)a—le maintien du statut colonial du Yukon et des territoires du Nord-Ouest, ce qui éteint à tout jamais tout espoir d'obtenir le statut de province?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, la question du député me paraît quelque peu embrouillée. La résolution à l'étude ne prévoit aucune modification de la position du Yukon et du Territoire du Nord-Ouest. La situation sera exactement la même après, qu'avant le rapatriement. Les Territoires auront les mêmes pouvoirs, ni plus, ni moins.

Pour ce qui est d'entendre les porte-parole de cette région, la Chambre se souviendra que j'ai soulevé cette même question au cours de la réunion des premiers ministres au début de juin, et les premiers ministres sont convenus—je devrais plutôt dire se sont opposés très vivement—à ce qu'on augmente le nombre des participants à cette réunion des dix premiers ministres provinciaux et du premier ministre fédéral. Cette décision a été prise par tout le groupe.

Pour ce qui est d'entendre un porte-parole de cette partie du pays, je recommande au député de communiquer avec son whip. Quant à nous nous serions très heureux de l'entendre, et j'espère que les députés de son parti lui trouveront une place sur la liste.

**M. Clark:** A la place d'un de vos députés?

[Français]

**LE RAPATRIEMENT—LES PRÉSUMÉES ALLÉGATIONS DU PREMIER MINISTRE AU SUJET DE L'OPINION DES QUÉBÉCOIS**

**L'hon. Roch La Salle (Joliette):** Madame le Président, je désire poser une question directement au très honorable premier ministre. J'aimerais me référer au discours qu'il a prononcé hier à Québec. Étant donné les objections exprimées par des personnes et des groupes qui ont manifesté leur opposition, le premier ministre en est sûrement conscient, à l'égard non pas du principe du rapatriement, mais de la méthode de rapatriement, et étant donné l'unanimité de l'Assemblée nationale, j'aimerais savoir comment le premier ministre peut prétendre et dire publiquement que la population du Québec est derrière lui, comme il l'a dit hier devant la Chambre de commerce?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, il semble que le député anticipe quelque peu sur la réalité, lorsqu'il parle de l'unanimité de l'Assemblée nationale. Je pense que son chef a indiqué qu'il souhaitait obtenir cette unanimité. Mais je ne sais pas s'il l'obtiendra.

Pour ce qui est de l'opinion de la population de la province de Québec, madame le Président, je suis prêt à reconnaître qu'il ne s'agit pas d'un monolithe, nous l'avons constaté lors du vote référendaire. Mais nous savons qu'une majorité décisive de Québécois souhaite un renouvellement de la Constitution à l'intérieur du cadre du fédéralisme.

Or, comme le député le comprend parfaitement bien, la seule manière de renouveler le fédéralisme, c'est de nous assurer que nous ayons une constitution bien à nous, avec une formule d'amendement dans laquelle les provinces auront collectivement un droit de veto.